

N° SIRET : 20006759300042	<b>COMPTE ADMINISTRATIF</b>	Département : CREUSE
Etablissement : SERVICE ASSAINISSEMENT	Année 2021	Poste Comptable: TRESORERIE AUBUSSON
Budget : MARCHE ET COMBRAILLE E	Page n° 1	Date d'Edition : 05/04/2022

**DELIBERATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 23/03/2022 à 17 heures 30

Nombre de membres en exercice	= 62
Nombre de membres présents	= 43
Nombre de suffrages exprimés	= 51
VOTES : Contre = 0	Pour = 51
Abstentions = 0	
Date de convocation :	17/03/2022

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de ALEXANDRE VERDIER  
après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par ALEXANDRE VERDIER, Président,  
statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,  
Considérant les éléments suivants :

<b>Résultat d'exploitation à affecter C = A + B</b>	<b>7 906,37</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (478 992.99 - 444 922.34)	34 070,65
Déficit d'exploitation reporté (B = FD 002)	-26 164,28
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>240 018,11</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (245 486.04 - 235 595.63)	9 890,41
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	230 127,70
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (222 194.00 - 124 860.00)	97 334,00
<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>337 352,11</b>

décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Affectation en réserves réglementées (IR 1064)	
Report excédentaire en exploitation (FR 002)	7 906,37
Report déficitaire en exploitation (FD 002)	

N° SIRET : 20006759300042	<b>COMPTE ADMINISTRATIF</b>	Département : CREUSE
Etablissement : SERVICE ASSAINISSEMENT	Année 2021	Poste Comptable: TRESORERIE AUBUSSON
Budget : MARCHÉ ET COMBRAILLE E	Page n° 2	Date d'Édition : 05/04/2022

**DELIBERATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 23/03/2022 à 17 heures 30

Nombre de membres en exercice	= 62
Nombre de membres présents	= 43
Nombre de suffrages exprimés	= 51
VOTES : Contre = 0	Pour = 51
Abstentions = 0	
Date de convocation :	17/03/2022

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de ALEXANDRE VERDIER  
après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par ALEXANDRE VERDIER, Président,  
statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,  
Considérant les éléments suivants :

Ont signé au registre des délibérations :

Présents : MM. VERDIER, SIMONET, VENTENAT, MORANÇAIS, GRASS, BIGOURET, RAMOS, SCHMIDT, PEROCHE suppléante PIERRON, GRANGE, SIMON, LE CORRE, BERTHON, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, RICHIN, NOVAIS, CHALES suppléante CONCHON, VIRGOULAY, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, SOULEBOT, MOREAU, DESGRANGES, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, PARROT suppléante DUBSAY, FAUCHER.  
Pouvoirs : MM. JAMME à BERTHON, SCARAMUCCIA à LE CORRE, JOULOT à VIRGOULAY, MOUNAUD à GUYONNET, PAYARD J à SIMON, PLAS à VIRGOULAY, VIALTAIX à DESGRANGES, FONTVIELLE à DESARMENIEN.  
Excusés : MM. DESCLOUX, FERRIER, SIMONET B, PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, BOUDINEAU, D'HULSTER, WELZER, ROULLAND, BRUNET, GLOMOT.

Cachet :

Pour expédition en triple

Le Président

